

*Le Bon Usage. Grammaire française.* Maurice Grevisse et André Goosse. 14<sup>e</sup> éd. ; Bruxelles : De Boeck Duculot, 2007. 1 600 p.

Gaston BERNIER  
gastonbernier@assnat.qc.ca

ON PEUT SE POSER UNE QUESTION d'entrée de jeu : est-il justifié de présenter un compte rendu d'une grammaire française dans une revue associative de spécialistes de l'information documentaire ? De fait, les répertoires d'ouvrages de référence ne signalent pas l'existence de tels usuels (du classique Winchell au RefDoc). Mais, on peut le dire, il est possible d'exciper du fait qu'une grammaire de l'importance du *Bon usage* complète les dictionnaires d'usage et les dictionnaires normatifs. À moins que ce soit l'inverse ! Au demeurant, ne trouve-t-on pas habituellement le Grevisse dans la section des ouvrages de consultation des bibliothèques ?

La lignée des grammaires remonte loin dans le passé. Les Grecs et les Romains ont eu les leurs. Le genre connut une grande efflorescence après l'apparition de l'imprimerie et au cours de la Renaissance. Richelieu avait d'ailleurs assigné à l'Académie la tâche d'élaborer une grammaire. Mais, pendant trois cents ans, on jugea qu'une telle tâche revenait à une personne et non pas à un groupe. Aussi, a-t-on vu la première grammaire de l'Académie seulement en 1932 et sa deuxième édition en 1933. Curieusement, *Le Bon Usage* du wallon Grevisse parut dans ce sillage en 1936, c'est-à-dire quatre ans plus tard : on avait demandé au grammairien de faire une refonte d'une grammaire scolaire, mais il rédigea plutôt une œuvre originale. La popularité du *Bon usage* remonte à 1947. On venait de lancer la troisième édition de l'œuvre et André Gide en fit une critique élogieuse dans le *Figaro littéraire* (8 février 1957). Ce fut le succès immédiat et, depuis, la renommée de ladite grammaire ne se dément pas. Le gendre de Grevisse, André Goosse, dirige la publication depuis la 12<sup>e</sup> édition, celle de 1986.

L'édition qu'on a aujourd'hui devant soi, la quatorzième, a été profondément remaniée et elle contient de nombreuses modifications de présentation.

D'emblée, on constate que les notes et les remarques, fort nombreuses, ont été placées à la marge extérieure. On compterait 5 800 compléments formés de

notes historiques, de remarques, d'exemples supplémentaires et de notes bibliographiques. Les caractères sont petits (cela créera sans doute quelques problèmes aux personnes âgées) mais fins, la mise en page est soignée, les différentes parties sont bien identifiées, la pagination est placée au rez-de-chaussée du volume, les numéros des articles au haut des pages avec l'identification du chapitre et des sections. Les règles proprement dites occupent la partie centrale du volume, c'est-à-dire près des marges intérieures.

Mais on notera aussi le poids du volume et son nouveau format. Le volume est lourd : il pèse trois kilos alors que la douzième édition en pesait deux. C'est dire que sa consultation implique qu'il repose sur une table ou sur un lutrin. Ce n'est pas un volume qu'on feuillette debout dans un salon ou entre deux rayons de bibliothèque, surtout si on lui a lassé sa jaquette. Par ailleurs, son format augmente de quatre centimètres en largeur (19 cm) et de trois en hauteur (27 cm). Par contre, le nombre de pages a peu augmenté depuis l'édition de 1980 (11<sup>e</sup>) : environ 80 pages de plus.

Les critiques reconnaissent beaucoup de qualités ou beaucoup de mérites à la grammaire de Maurice Grevisse. D'abord, une attitude d'ouverture : on n'y impose rien et on ne lance pas d'oukases. Après avoir décrit la situation ou les pratiques dans un domaine, on y donne des conseils, cela va de soi, mais on laisse la liberté aux locuteurs et aux écrivains ou aux écrivains de choisir leur façon de faire. Pourtant, on affirme habituellement qu'un grammairien doit établir des normes à respecter contrairement au philologue qui, lui, se limite à observer les faits de langue. Au demeurant, les académiciens définissaient en 1696 le bon usage comme celui « *qui en matière de langue est plus fort que la raison* ». Ce serait presque un commandement !

Dans le même registre de la liberté, on note le fait que l'ouvrage fait la part belle aux régionalismes et aux usages divers. Aussi y trouve-t-on des exemples québécois. Ainsi, à propos des noms propres et de l'utilisation des articles (586.a) : « J'ai visité Québec (mais le Québec... » ; dans la page précédente, les auteurs écrivent toujours à propos de l'absence d'article : « Au Québec, à matin (au matin, ce matin), à soir ». D'autres suppressions de l'article dans le français populaire du Québec s'apparente à l'haplogogie. Mais les deux québécismes sont précédés d'un symbole avisant que ce tour n'appartient pas au français commun. Ailleurs (478.a.1),